



Communiqué de presse

Amiens, le 24 juillet 2020

Travaux d'aménagement de chaussée après bordurage sur la RD 938 en traversée de la commune de Crécy-en-Ponthieu

Afin de préserver le confort des riverains, la sécurité des usagers de la route, ainsi que le bon état du patrimoine routier, le Conseil départemental procède à la réalisation des travaux suivants :

Travaux d'aménagement de chaussée après bordurage sur la RD 938 en traversée de la commune de Crécy-en-Ponthieu, de la place Jean de Luxembourg à la RD 111.

Les travaux consisteront en un renforcement de chaussée après rabotage de la chaussée existante.

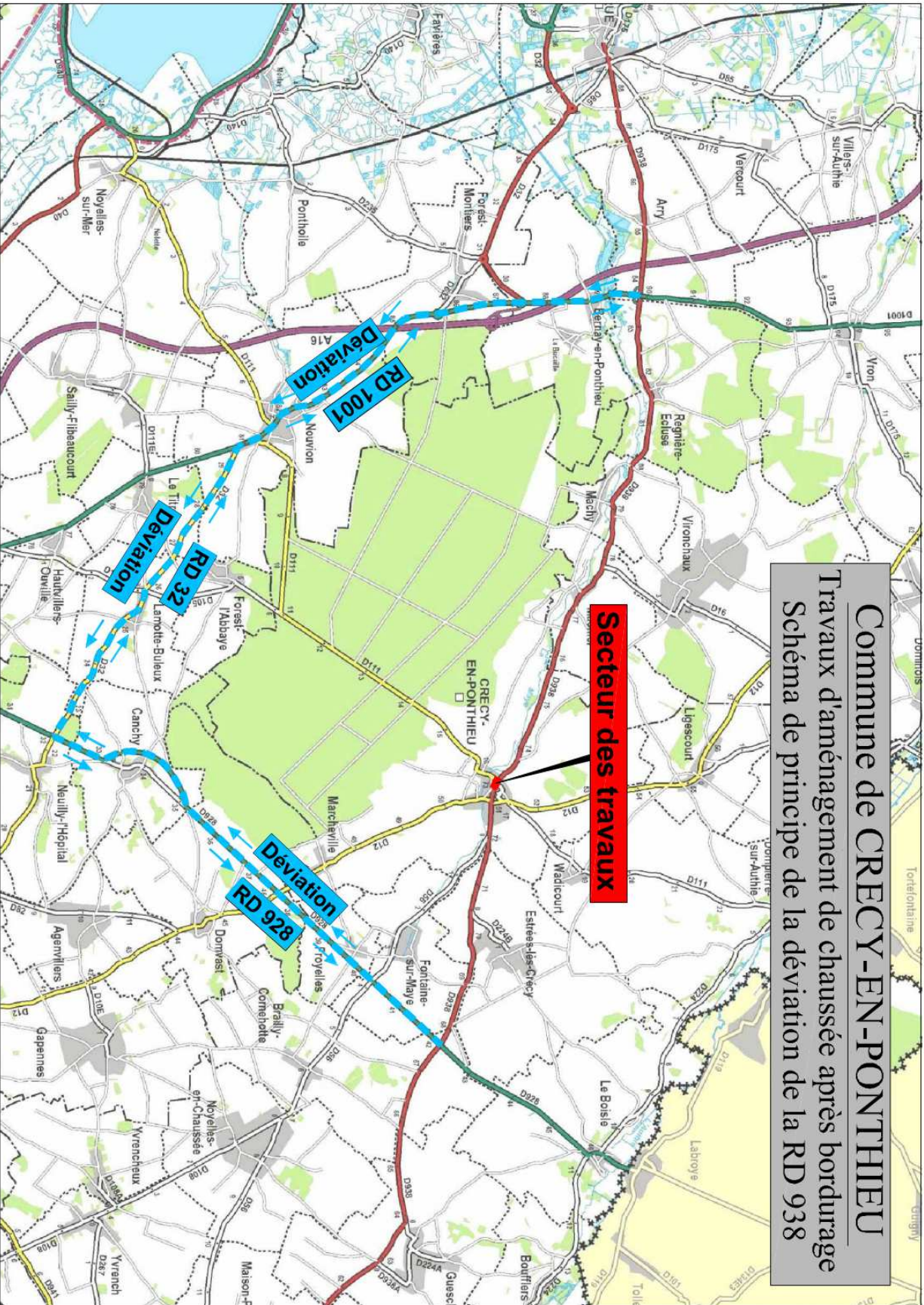
Le coût des travaux financés par le Département est estimé à 237 000 € TTC.

Ces travaux seront réalisés sous déviation de circulation en parallèle des travaux communaux (aménagement du centre bourg), du 24 août au 11 septembre 2020 et du 26 au 30 octobre 2020 (cf. plan ci-dessous).

Sur la période du 12 septembre au 26 octobre 2020, des travaux communaux seront réalisés sous alternat par feux.

Le Conseil départemental de la Somme invite les usagers de la route à la plus grande prudence et les remercie de leur compréhension.

Contact presse :
Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr



Commune de CRECY-EN-PONTHIEU
Travaux d'aménagement de chaussée après bordurage
Schéma de principe de la déviation de la RD 938